

Règles pour les parties en temps limité :

-La durée des parties est décidée avant le début du tournoi.

-Cette durée peut être différente selon les étapes du tournoi (qualifications, huitième de finale, quart de finale, etc.)

-Si aucune équipe n'a atteint 13 points avant la fin du temps fixé pour la partie, il sera disputé jusqu'à deux mènes supplémentaires.

-Une mène est considérée comme débutée au moment où la dernière boule jouée de la mène précédente s'est arrêtée.

-En cas d'égalité à l'issue de ces 2 mènes, il sera disputé une dernière mène au cours de laquelle le but, s'il pourra être déplacé, ne sera jamais perdu.

Évidemment, le but doit être constamment marqué, tel que prévu au règlement, car s'il s'avère que le but sort du cadre de jeu, il est remis en place. Par contre, si une ou des boules ont été déplacées par la même occasion, elles demeurent à leur position après le déplacement.